



MAIRIE DE PRESLES

DELIBERATION N°24-2024
SEANCE DU : 26 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESLES

CONVOCACTION

Date : 14/03/2024

Affichée le : 18/03/2024

Transmise le : 18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de **Madame Céline CAUDRON, Maire de Presles.**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 26

Présents : 20

Votants : 23

Pouvoirs : 3

Absents : 3

Etaient présents :	Thierry CHAUMERLIAC	Patrick RAOULT	Reynald GARCIA	Paola DE SANTIS
	Patricia GOASDOUE	Françoise GODENNE	Cécile DOLQUES	Laurent COHEN
	Hervé WEIFFENBACH	Serge GHILLEBAERT	Pascal BARBIER	Sébastien SCHILLINGER
	Aïcha FOURCROIX	Pierre BEMELS	Tatiana D'ANDREA	Edouard DEGREMONT
	Michel WATIER	Hubert De RANCOURT	Vincent BRUEL	Fabien VOLLE
	Martine TISSU	Monique ROBERT	Sylvie GUIMIOT	Romain PREVALET
				Allyson PALLUD

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et mise en ligne le :

Absents représentés :

Hervé WEIFFENBACH pouvoir à Françoise GODENNE

Cécile DOLQUES pouvoir à Patricia GOASDOUE

Laurent COHEN pouvoir à Martine TISSU

Absents non représentés : Hubert De RANCOURT, Vincent BRUEL, Romain PREVALET

Secrétaire de séance : Aïcha FOURCROIX

Education, tarification des classes découvertes

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Presles participe chaque année au financement du programme des classes découvertes pour l'année scolaire en cours,

Considérant que les écoles élémentaires et maternelle souhaitent organiser une classe de découverte,

Considérant que les classes de découvertes présentent un intérêt certain pour le développement de l'enfant,

Considérant les projets présentés ci-dessous

ECOLE MATERNELLE DU GRAND CHEMIN

Les 125 enfants l'école se rendront le 3 juin au château de Chantilly (60500 Chantilly)

Le matin : les enfants partiront à la chasse avec un conteur de salle en salle dans le château et découvriront les animaux en écoutant les histoires tout en tentant d'échapper au chasseur ; puis, ils chemineront le long des bassins pour y écouter une histoire et rejoindront le château pour découvrir les tableaux représentant les personnes de cette dernière.

Un spectacle équestre est prévu l'après-midi.

Total de la sortie : 4 488 euros

ECOLE ELEMENTAIRE BROSSOLETTE

Les 25 élèves scolarisés en classe de CM2 de l'école Pierre Brossolette partiront à l'Abbaye de Saint-Maur au Thoureil (Val-d'Oise) du 22 au 26 avril.

Le thème du séjour est « la Loire, patrimoine naturel et vivant » avec trois ateliers menés par les guides de la Maison de la Loire dont les objectifs sont les apprentissages en géographie et sciences.

Le mercredi, ils iront au bioparc de Doué la Fontaine, seul parc animalier troglodytique en France.

Une demi-journée sera consacrée à la visite de l'Abbaye, et l'autre demi-journée à une balade sur les sentiers angevins autour de l'Abbaye. Deux animateurs de vie quotidienne les accompagneront tout au long du séjour. Ils organiseront des veillées (grands jeux ou spectacles, et boum le jeudi soir).

Total du séjour avec hébergement : 10 720 euros

ECOLE ELEMENTAIRE DU NANTOUILLET

Les 25 élèves scolarisés en classe de CM2 de l'école du Nantouillet partiront suivant le programme suivant :

Date + Lieu	Matin :	Après-Midi :
Jeudi 28/03 : à Bellefontaine	Initiation au golf	Visite de l'hippodrome + courses
Vendredi 29/03 : à Presles	Initiation au BREAKING (discipline olympique)	Initiation à l'escrime
Mardi 2/04 : à Presles	Découverte et pratique du TAEKWONDO	Intervention « forme-santé-sport diététique »
Jeudi 4/04 : Aubervillier/ Saint-Denis	Initiation à l'escalade à FUN CLIMBING	Visite du stade de France
Vendredi 5/04 : Paris : porte d'Auteuil/Quai de Conti	Visite guidée de Roland Garros	Visite du musée de la monnaie et atelier fabrique de médaille

Total des sorties : 5 775 euros

TABLEAU FINANCIER RECAPITULATIF

	ECOLE MATERNELLE DU GRAND CHEMIN	ECOLE ELEMENTAIRE DU NANTOUILLET	ECOLE ELEMENTAIRE BROSSOLETTE
COUT SEJOUR	4 488 €	5 775,00 €	10 720,00 €
NOMBRE ELEVES	125	25	25
PARTICIPATION COMMUNE	100%	40%	40%
COUT COMMUNE	4 488 €	2 310 €	4 288 €
PARTICIPATION ECOLE	0%	0%	1,698%
COUT ECOLE	- €	- €	182,00 €
PARTICIPATION DES FAMILLES	0%	60%	58,30%
COUT FAMILLES	- €	3 465,00 €	6 250,00 €
COUT PAR ELEVE	- €	138,60 €	250,00 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame Françoise GODENNE,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Approuve** la participation de la ville à hauteur de 40 % les écoles élémentaires,
- **Approuve** la prise en charge à 100 % de la commune pour la sortie des élèves en école maternelle,
- **Précise que** le coût intégral des séjours sera réglé par la commune sur le budget de la ville,
- **Précise que** le montant facturé aux familles sera de 138,60 € / élève pour l'école du Nantouillet et 250 € / élève pour l'école Brossolette, par l'émission d'un titre,
- **Précise que** la coopérative de l'école Brossolette participera à hauteur de 1,698 % soit 182 euros, somme qui sera due à la commune, et qui fera l'objet d'un titre,
- **Prend acte que** ces dépenses et ces recettes sont portées à l'exercice budgétaire 2024 de la commune.

Pour extrait certifié conforme, le 27 mars 2024

Le Maire,
Céline CAUDRON